

Conditions générales de vente

§ 1 Champs d'application

Les conditions générales de vente sont valables, sous réserve d'une modification future, pour toute relation juridique entre nous et nos clients. Des engagements ultérieurs ne seront acceptés seulement qu'après reconnaissance expresse par écrit, et ceci limité au cas spécifique. Des conditions de l'acheteur étant en contradiction avec nos conditions générales de vente sont seulement valables si nous nous sommes explicitement et par écrit, déclarés d'accord avec celles-ci.

§ 2 Signature et modification du contrat

Nos offres sont exclusivement sans engagement. Un contrat ne peut être conclu qu'avec la confirmation écrite de la commande, la livraison de la marchandise ou la facturation par nos soins.

§ 3 Prix

Les prix confirmés ou facturés nous engagent uniquement en ce qui concerne les prestations confirmées ou facturées. Pour cette raison nous nous réservons le droit de facturer des prix majorés en cas de quantités supérieures ou inférieures ou d'ordres complémentaires. Tous les prix confirmés sont basés conformément aux conditions du marché et/ou aux taux de change monétaires connus par nous, le jour de l'émission de la confirmation de la commande. Nous nous réservons le droit d'adapter nos prix en cas de détérioration des conditions de marché et/ou des taux de change monétaires jusqu'au moment de la livraison. Les prix confirmés s'entendent au départ de notre entreprise. La TVA, les frais de transport, de port et d'emballage (ce dernier n'est pas repris) ne sont pas compris et sont facturés séparément. La possibilité de déterminer un montant minimum de facturation, l'imposition des frais de commande et d'abolition de rabais dans le cas de petits montants facturés restent réservés. Nos factures sont payables dans les 30 jours net à partir de la date de la facture. Si nous ne recevons pas le montant facturé au dernier jour du délai de paiement, la procédure de rappel est lancée automatiquement sans avertissement. L'échéance convenue dépassée, nous sommes autorisés à facturer un intérêt moratoire de 7% plus les frais. Nous ne sommes pas obligés d'accepter des lettres de change. Une acceptation de lettre de change par nous ne peut toutefois avoir lieu uniquement et sans exception qu'en vue de paiement. Le délai de paiement n'est pas prolongé par le refus de notre part d'accepter une lettre de change.

§ 4 Délai de livraison

Nous nous efforçons de nous accommoder autant que possible aux désirs de nos clients concernant les délais, toutefois nous ne pouvons pas garantir les

délais de livraisons; les indications les concernant sont sans engagement. De ce fait la résiliation du contrat, la mise en retard ou des réclamations des dommages et intérêts sont exclus pour l'acheteur.

§ 5 Obligation de livraison/Force majeure

Sont considérés comme force majeure tous les faits que nous ne pouvons pas influencer et qui agissent sur l'exécution du contrat. Nous sommes autorisés à annuler entièrement ou partiellement des commandes au fur et à mesure de force majeure surgissant soit chez nous, chez nos fournisseurs ou durant le transport et empêchant leur exécution entière ou partielle et ceci sans indemnisation aucune. Nous nous réservons le droit de fournir, pour des raisons techniques, 10% plus au moins, que la quantité prévue. L'article 3 est applicable. Nous sommes dans tous les cas en droit d'accomplir notre engagement de livraison par des livraisons partielles. Les profits et les risques de la livraison passent au client dès que la marchandise quitte notre maison. Il incombe au client, dès la prise en charge des risques, de s'assurer la marchandise contre des pertes et des dommages de tous genres.

§ 6 Indications dans le catalogue/sur le site internet

Toutes les indications telles que les illustrations, les dimensions, les normes et toutes autres indications techniques sont fournies sans garantie. Nous nous réservons le droit de les modifier à tout moment.

§ 7 Garantie et responsabilité

Sous condition d'une utilisation conforme à l'usage pour lesquels nos produits sont prévus, nous ne garantissons exclusivement que les spécifications techniques de nos produits, tels que présentés sur les dernières fiches de données remises au client. Des défauts apparents doivent nous être signalés par écrit dans les 14 jours à partir de la date de la réception de la marchandise. Nous ne répondons pas des défauts apparents signalés ou découverts plus tard. Des défauts cachés doivent nous être signalés par écrit dans les 7 jours suivant leur découverte. Nous ne répondons pas pour les défauts cachés signalés plus tard. Après un délai de 6 mois suivant la réception de la marchandise, la garantie pour défauts cachés est dans tous les cas éteinte, même si de tels défauts sont découverts plus tard. Après réception à temps d'une réclamation pour défauts, nous nous réservons le droit de faire examiner le défaut, respectivement le dommage par nos propres employés ou des experts de notre choix. En cas de reconnaissance d'un défaut couvert par notre garantie définie à l'alinéa 1 de cet article, et signalé à temps, nous nous engageons seulement et exclusivement à y remédier, respective-

ment suppléer au défaut et aux Conditions générales de vente dommages provoqués par celui-ci, à notre choix, soit par la livraison d'un remplacement, d'une remise en état ou d'une bonification allant jusqu'au montant de la facture.

§ 8 Retours

Comme tous les produits sont fabriqués à la demande du client, les marchandises commandées et confirmées ne peuvent être annulées. Un échange ou une reprise est généralement exclu(e). Ceci n'affecte pas les droits de garantie.

§ 9 Conditionnement

Les emballages ne sont pas repris. Nous choisissons toujours le type de conditionnement qui nous semble le plus approprié. Toute instruction de conditionnement sortant de ce cadre sera facturée séparément.

§ 10 Contrat d'entreprise/Fabrication spéciale

Les présentes conditions générales de vente sont sans restriction applicables pour des contrats d'entreprise ou de fabrication spéciale, nous sommes autorisés à faire exécuter ceux-ci entièrement ou partiellement par des tiers sans consultation préalable du client. Les outils et modèles restent notre propriété exclusive, même si nous en imposons les frais au client. La confirmation de contrats d'entreprise et de fabrications spéciales se base toujours sur l'estimation de nos frais de fabrication. Si des difficultés imprévues apparaissent dans la fabrication mais qui peuvent être résolues, moyennant des dépenses justifiables, nous sommes autorisés à facturer le montant des dépenses imprévues. Si par contre, de telles difficultés ne peuvent être résolues moyennant des dépenses justifiables, nous nous réservons le droit de résilier le contrat sans indemnité et contre remboursement intégral du montant des travaux et des dépenses.

§ 11 Protection des droits intellectuels

Les marques, dessins, le knowhow et les projets restent notre propriété, il n'est pas permis, sauf avec notre autorisation préalable expresse et par écrit, de les utiliser, de les reproduire ou de les transmettre à des tiers.

§ 12 Réserve de propriété

La marchandise que nous avons livrée demeure notre propriété jusqu'à son paiement complet.

§ 13 Sécurité des produits

Nous ne sommes pas responsables des dommages résultant d'une mauvaise utilisation ou d'un montage non conforme de nos produits. Nous signalons expressément que la marchandise doit être utilisée uniquement dans le but défini dans le contrat ou usuel aux produits. En lien avec cela, les prescriptions techniques en vigueur ainsi que les domaines d'utilisation et indications de construction mentionnés dans les autorisations de surveillance des travaux, examens de types et les documentations techniques doivent être strictement respectées. Les consignes de transformation et de montage annexées ou collées ou – si celles-ci manquaient – une utilisation des produits selon l'état de la science et de la technique doivent être respectées en permanence.

§ 14 Texte original faisant foi

Les conditions générales de vente nous engagent uniquement par le texte original en langue allemande. La traduction française ne nous engage pas, là où elle diffère du texte original allemand.

§ 15 Lieu d'exécution, for et droit applicable

Le lieu d'exécution et le for est CH-5001 Aarau. Le droit applicable est le droit Suisse, à l'exclusion de l'application du droit d'achat international unitaire (CISG).

§ 16 Frais de port

Pour une valeur nette de marchandises jusqu'à CHF 3'000,- par Liste de commande, des frais de port de CHF 140,- seront facturés. Pour une valeur nette des marchandises supérieure à CHF 3'000 par Liste de commande, nous facturons 4,8 % RPLP.

§ 17 Frais de transport

En raison de la hausse persistante des coûts logistiques et de transport, due notamment à l'augmentation des prix de l'énergie et des transports, nous appliquons un supplément de 3,5 % sur la valeur nette de la marchandise. Ce supplément nous permet de continuer à garantir une livraison fiable et ponctuelle, avec le niveau de qualité élevé auquel vous êtes habitués.



Schöck Bauteile AG
Tellstrasse 90
5000 Aarau
Téléphone : 062 834 00 10
info-ch@schoeck.com
www.schoeck.com

Schöck Bauteile AG
Aarau, Mai 2026